

Compte-rendu de la séance du 09/11/2018

PRESENTS :

Jeunes élus : Lucie ANDRAUD, Yann BESSON, Gabin BOSSARD, Noémie BOSSARD, Doriane BOUTIN, Mathilde DELAGE, Axel DOULCET, Jeanne GATINIOL, Solène GERAUD, Nathan LASSUDRIE-AUDOUBE, Camille LIEUCHY, Maëlle MONTBARBON, Maryne PICARD, Ondine ROUCHON-BAPT, Benjamin ROUZIER.

Elues adultes : Suzy BOSSARD et Huguette GATINIOL
Guy LACAM, Maire, (à partir de 19h)

Ordre du jour :

- présentation des projets
- charte du jeune élu
- projet Téléthon 2018
- cérémonie du 11 Novembre

1 – Présentation des projets :

- Yann Besson**
- _ créer un potager solidaire
 - _ trier les déchets et faire du compost
 - _ planter des arbres à fruits
- Gabin Bossard**
- _ moins de déchets à la cantine
 - _ inscrire l'école au Clean Up Day 2019
 - _ mettre un grillage autour du terrain pour jouer au foot dans la cour
- Doriane Boutin**
- _ + de jeux dans la cour de récréation
 - _ moins de déchets sur la commune d'ydes
- Axel Doulcet**
- _ aménager un espace dans la cour pour jouer au foot
 - _ créer un city parc près de la piste verte
 - _ créer un terrain tracé pour faire de la moto et du quad
 - _ faire participer les écoles au ramassage des déchets sur la commune
- Nathan Lassudrie-Audouze**
- _ terrain de basket au stade
 - _ + de jeux dans la cour
 - _ + d'accessoires au sable et + de ballons
- Camille Lieuchy**
- _ mur d'escalade
 - _ balançoires
 - _ lits de camp pour la sieste des petits
- Maryne Picard**
- _ banc fixe dans la cour de l'école
 - _ organiser une sortie pour ramasser les déchets le long de la piste verte
 - _ ne plus jeter les livres pour les donner aux enfants pauvres
- Benjamin Rouzier**
- _ réaliser une aire de jeux city à l'école
 - _ installer un parking vélo au stade et au skate-parc
 - _ aménager une piste cyclable sur la grande route.

Nous leur expliquons d'abord que les 3 ou 4 projets que nous retiendrons doivent obtenir l'accord du Conseil Municipal adulte.

S'ensuit une discussion sur ces différentes propositions : sont à éliminer celles qui ont déjà fait l'objet d'une décision comme l'implantation d'un city-parc ou d'un terrain de basket puisque un terrain multi-sports est inscrit au budget 2019 ou encore d'un terrain de moto puisque l'Association « Les Phacochères » en a créé un.

En ce qui concerne l'école, nous leur expliquons que certaines choses sont difficiles à mettre en place comme les balançoires ou les bancs et que de toutes façons, cela nécessite d'en parler avec l'équipe enseignante.

Nous remarquons ensuite que de **nombreux de projets se rapportent aux déchets**, que ce soit dans l'environnement ou à la cantine. Nous leur demandons donc de réfléchir à des **actions concrètes** que nous pourrions mettre en place.

L'idée de **ne plus jeter les livres** est à retenir : les jeunes suggèrent de **mettre en place un bac** à l'école et tous les manuels récoltés pourraient être donnés à une association pour les enfants africains par exemple. Il faudra soumettre la proposition aux enseignants.

Enfin, le projet **d'installer un parking vélo au stade** est à retenir également tout comme celui **d'aménager une piste cyclable** sur la départementale.

2 - Charte du jeune élu :

Nous leur demandons de prendre connaissance de ce document qui leur rappelle leurs devoirs de jeune conseiller ainsi que le fonctionnement du CMJ.



CHARTRE DU CONSEILLER MUNICIPAL JEUNE

Le conseiller s'engage à :

- avoir des idées **pour la commune**.
- **s'informer des besoins des jeunes**.
- améliorer leur quotidien et leur cadre de vie.
- être le représentant ou le porte-parole des jeunes.
- assister aux **réunions**.
- participer et réaliser des projets collectifs.
- être à l'écoute et respecter l'autre.
- **informer** les jeunes des **actions du CMJ**.

FONCTIONNEMENT DU CMJ

Les réunions auront lieu une fois par mois, le vendredi de 18h à 19h30. (pas de réunion pendant les vacances scolaires)

Le jeune conseiller s'engage à faire preuve d'assiduité : toute absence devra être justifiée. Sera considéré comme démissionnaire tout élu ne se présentant pas à 2 séances.

Lors des réunions de travail, les projets retenus concerneront principalement les thèmes suivants : l'animation (manifestations culturelles, expositions, fêtes), les loisirs, le sport, la solidarité et l'environnement.

3 – Téléthon 2018 :

Suzy leur présente ensuite le projet Téléthon : en gardant les lettres fabriquées l'an dernier sur lesquelles avaient été installées les bougies, seraient collés cette année des papiers multicolores.

LES LETTRES DU TELETHON

Les enfants du Centre de Loisirs et du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se sont mobilisés pour fabriquer et peindre des lettres en bois.

Aidez-les à relever le défi «FAIRE BRILLER LES LETTRES »

TELETHON YDES 2018

En partenariat avec l'APE (Association des Parents d'Elèves), des papiers métallisés multicolores seront vendus pour être collés sur ces lettres.

1€ = 1 papier

Elle propose de venir couper tous ces petits papiers le **mercredi 21 Novembre de 14h à 16h** à la Marquise d'Ydes. Ils ne sont pas obligés de venir les 2 heures consécutives : cela peut-être 20 mn ou une demi-heure, à leur convenance et selon leur disponibilité.

Il faudra ensuite, comme l'an dernier, les vendre **devant super U le samedi 8 Décembre**, tout cela bien sûr avec une autorisation des parents.

Projet Téléthon 2018

Les lettres en bois (réalisées l'année dernière) « TELETHON 2018 » ont été peintes en blanc par les enfants de l'ALSH.

Cette année, des carrés de papiers métallisés multicolores seront vendus pour être collés sur les lettres.

Nous avons proposé au CMJ de participer à cette action. Pour ceux qui le souhaitent, il reste :

- **à découper les carrés de papier** : rendez-vous à la marquise (à côté du terrain de pétanque)

le mercredi 21 novembre, de 14h à 16h.

-**à vendre les papiers le samedi 8 décembre.**

Pour faciliter l'organisation de cette vente, merci de compléter le coupon ci-dessous
(à ramener à l'école ou en mairie)

Je soussigné(e)-----autorise -----

(nom, prénom)

à participer à la vente des papiers le samedi 8 décembre, à super U.

| 9h à 10h30 | 10h30 à 12h | 14h à 15h30 | 15h30 à 17h |
|---|-------------|-------------|-------------|
| | | | |
| <i>Cocher le créneau horaire choisi</i> | | | |

4 – Cérémonie du 11 Novembre :

Nous gardons les 11 jeunes élus qui seront présents dimanche 11 Novembre : Monsieur le Maire nous rejoint pour leur expliquer le déroulement de cette matinée. 4 jeunes seront chargés de déposer les 2 gerbes à Ydes-Bourg, même chose pour Ydes-Centre. Un élève aidera Monsieur le Maire à raviver la flamme du souvenir. Tous participeront à l'appel aux Morts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Nous prévoyons une prochaine réunion le vendredi 14 Décembre à 18h, date à confirmer en fonction de l'agenda prévu par la municipalité. Nous vous tiendrons informés.

Huguette GATINIOL



**Conseillère Municipale
Coordinatrice référente du C.M.J.**